

Faut-il imposer les paquets de cigarettes neutres ?

Oui

- La proposition de loi revient dans les débats, majorité contre opposition.

- L'une vente son impact positif sur le comportement du consommateur. L'autre lui préfère l'alignement sur les politiques européennes et la prévention.

- La santé publique en est l'enjeu. Ou pas ?

■ Cette mesure, une parmi d'autres, est primordiale pour influencer sur le comportement d'achat, particulièrement de ceux qui seraient tentés de commencer à fumer. Il y a un large consensus d'experts, qui appellent les représentants à agir et à mener une politique volontariste de lutte contre le tabagisme. Dans ce débat, la majorité avance des arguments tout à fait déplacés : ceux des cigarettiers.

“Les experts qui se sont positionnés sont loin d'être des manchots, comme le prétend la majorité. Ils appellent les politiques à prendre des mesures pour éviter que l'on commence à fumer, surtout les jeunes et les femmes, pour qui le packaging constitue particulièrement un facteur incitatif.”

CATHERINE FONCK
Députée CDH

Cette proposition revient régulièrement dans le débat. En quoi consiste-t-elle ?

L'idée est celle d'un paquet unique qui supprimerait le marketing publicitaire des emballages puisque celui-ci revêt un caractère hautement attractif. L'élaboration de ce packaging tient en effet de stratégies diaboliques qui visent à lui donner l'aspect le plus sexy possible. Certes, les entreprises du tabac sont déjà soumises à certaines obligations, mais ce n'est pas suffisant.

La neutralité du packaging aurait, selon vous, un impact sur le comportement d'achat.

Le consensus est large et rassemble de nombreux experts : la coalition contre le cancer, les tabacologues, les associations des professionnels de santé cardiovasculaire et d'oncologie, la Fondation contre le cancer. Ces experts sont loin d'être des manchots, comme le prétend la majorité. Ils appellent les politiques à prendre des mesures pour éviter que l'on commence à fumer, surtout les jeunes et les femmes, pour qui le packaging constitue particulièrement un facteur incitatif. Cette proposition se base sur 37 études réalisées dans 8 pays. Les conclusions vont dans le même sens : le paquet est un terrible vecteur de publicité. Celle-ci est interdite depuis quelques années, à deux exceptions près : elle est autorisée dans les lieux de vente et l'image de la marque peut être véhiculée sur l'emballage. L'arrêt de la pub permettra-t-elle de mettre fin aux ventes ? Non, mais il est démontré que cela aurait un impact sur le comportement d'achat des consommateurs.

C'est donc une mesure parmi d'autres ?

Il n'y a pas une mesure magique et efficace à elle seule. Le deuxième pilier, c'est la prévention. Ensuite, l'aide à l'arrêt du tabac et enfin, extrêmement important, le prix de vente. La majorité entend privilégier ce pan-là de la lutte. Mais dans les faits, elle n'adopte pas les mesures qui ont réellement un impact. Il faudrait augmenter le prix par paliers importants et non progressivement. Or, il a été décidé d'augmenter le coût du paquet de 0,30 centime seulement. En plus de cela, plutôt que de faire entrer ce montant dans la sécurité sociale pour pouvoir assumer les désastres liés au ta-

bac, le gouvernement en rétrocède les 2/3 aux cigarettiers. Sur l'année 2015, cela correspond à un cadeau de 80 millions d'euros fait à l'industrie du tabac !

Comment expliquez-vous la réticence de la majorité à entériner votre proposition ?

Ses arguments sont choquants. Elle reprend à son compte ceux de l'industrie du tabac, dont elle défend les intérêts : “Le paquet neutre n'aura qu'un effet anodin sur la santé publique” ou encore ces propos tenus par un membre de la N-VA, en commission santé publique, faut-il le rappeler : “Il faut quand même tenir compte du secteur des cigarettiers”. Le gouvernement balaie d'un revers de la main l'avis des professionnels qui, mondialement, se positionnent dans le sens contraire. Ce sont d'étonnantes coïncidences...

Sommes-nous à la traîne dans la lutte contre le tabagisme ?

En Belgique, 20.000 décès prématurés par an sont dus au tabac. Un cancer sur trois. C'est un crash d'avion de ligne par semaine ! Nous avons besoin d'une politique volontariste. Or, nous n'avons plus légiféré depuis

2007 pour faire reculer le tabac. Plus on traîne, plus nombreux sont les nouveaux fumeurs. Alors qu'on était assez bien à la pointe, on est aujourd'hui beaucoup trop frileux. Nous ne respectons même pas la convention cadre de lutte contre le tabac de l'OMS à laquelle nous nous sommes engagés...

Il faut aller au-delà de la directive européenne ?

Au niveau européen, les débats ont duré des années. C'est d'ailleurs l'alignement sur la politique européenne qui repoussait l'adoption du texte en Belgique. Il y a un accord depuis avril 2014 (entrée en application en 2016) sur plusieurs volets. La neutralité du paquet n'en fait finalement pas partie. L'Europe laisse aux États membres la décision de légiférer. Depuis lors, la France, l'Irlande et le Royaume-Uni ont avancé rapidement dans le sens de l'instauration de cette neutralité. Soyons proactifs, avançons sur le paquet neutre au lieu d'attendre qu'il soit intégré à la directive européenne.

Entretien : Valentine Van Vyve

Non

■ La bataille contre les excès du tabac ne pourra se gagner qu'au niveau européen. C'est pourquoi, l'adoption et la transcription dans les droits nationaux d'une directive pour le 20 mai de l'an prochain sont vraiment essentielles. Mais cela ne doit pas empêcher la mise en œuvre d'autres mesures. Avec un doute sur l'efficacité des paquets neutres...

“Il sera vraiment intéressant d'entendre la ministre de la Santé. D'abord afin d'accorder nos violons au sein de la majorité mais surtout pour entendre quelqu'un qui connaît vraiment le terrain. Je suis de ceux qui ont un grand respect pour sa pratique médicale antérieure qui lui permettra de nous délivrer un message objectif. Ce sera d'autant plus utile que nous avons des études scientifiques aux conclusions très divergentes jusqu'ici.”

DAMIEN THIÉRY

Député MR, bourgmestre (toujours pas nommé) de Linkebeek.

Vous ne soutenez plus la proposition. Pourquoi ?

Parce qu'entre-temps des éléments nouveaux fondamentaux ont émergé. M^{me} Fonck se souviendra que j'en ai déjà parlé à l'époque, arguant qu'on ferait mieux de travailler au niveau européen. L'élément nouveau c'est l'adoption d'une directive que les États-membres doivent transposer pour le 20 mai 2016. Aussi, avant d'aller plus loin mettons en place ce que l'Europe nous demande. La directive n'évoque pas le paquet neutre mais prône une harmonisation des mesures pour toute l'UE. Cela dit, il y a un risque de contrefaçon pour ce type de produit blanc qu'on pourra de moins en moins “tracer”.

Vous voulez aussi prendre d'autres mesures...

Mais oui, nous ne remettons pas en cause le principe des paquets neutres mais ce n'est qu'un élément parmi d'autres. Puis il y a des leviers plus efficaces pour diminuer le nombre de fumeurs. Ajoutons que pour l'heure le paquet neutre n'a pas encore fait ses preuves. Impossible de dire par exemple si en Australie qui l'a adopté, la diminution est liée à la mesure ou est plutôt une conséquence de l'augmentation des prix décidée en même temps. En tout état de cause, d'autres augmentations peuvent s'avérer dissuasives. Il faut aussi développer la prévention à l'école; selon nous on n'en parle pas encore assez contrairement aux associations à la pointe du combat contre le cancer. Il y a dès lors encore toute une politique d'éducation à mener dans les écoles, dans les clubs sportifs, là où se rencontrent les jeunes. J'ajouterai que la politique d'interdiction de fumer dans les lieux publics porte aussi des fruits.

Il faut dès lors se détourner des paquets neutres ?

Non, je ne dis pas cela non plus ! Je constate que des États prêts à les envisager ne l'ont pas fait... Le Canada a eu l'intention d'agir là mais ne l'a pas fait. Nos voisins français attendent aussi l'an prochain. Je pense qu'on ne peut réussir qu'en agissant ensemble.

Il y a aussi les campagnes mettant en scène des photos apocalyptiques de grands fumeurs. Qu'en pensez-vous ?

J'ai à cet égard une approche plus personnelle. D'accord qu'il faut informer le plus largement possible et par tous les moyens mais il faut quand même faire très attention à ne pas aller un pont trop loin. Car il y a quand même toujours le danger de voir certaines catégories sociales braver par réaction les interdits. Je fais souvent une comparaison avec l'interdiction de certaines substances illicites qui poussent certains à essayer de s'en procurer à tout prix. Cela dit, je crois qu'il faut continuer à faire ces campagnes de sensibilisation, les images-choc en moins car je crois que nos concitoyens sont parfaitement capables de comprendre ce qui est en jeu.

D'ici mai 2016, que va-t-il se passer au niveau belge ?

Certains collègues ont plaidé pour de nouvelles auditions mais on en a fait le tour. N'oubliez pas que nous planchons sur le sujet depuis 2010. Par contre, il sera vraiment intéressant d'entendre sur la question la ministre de la Santé, Maggie De Block. D'abord afin d'accorder nos violons au sein de la majorité mais surtout pour entendre quelqu'un qui connaît vraiment le terrain. Je suis de ceux qui ont un grand respect pour sa pratique médicale antérieure qui lui permettra de nous délivrer un message objectif. Ce sera d'autant plus utile que nous avons des études scientifiques aux conclusions très divergentes jusqu'ici.

Et vous de votre côté ?

Imaginons que la volonté gouvernementale ne soit pas

assez forte pour augmenter les accises sur le tabac... Je crois pouvoir dire et le MR avec moi que nous ferons tout pour aller dans cette voie dissuasive...

Entretien : Christian Laporte

Epinglé**Confusion malencontreuse**

Excuses. Un lapsus nous a fait confondre Raymond et Jacques Rifflet dans le "Ripostes" sur Bachar al-Assad. L'occasion de rappeler que ce frère de Jacques que nous avons connu fut très actif dans la construction européenne. **C.Le**